Avis voté en plénière du 14 avril 2015

Révolution numérique et évolutions des mobilités individuelles et collectives (transport de personnes)

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

M. Richard : « S'il est une formule proférée comme le truisme des temps modernes, c'est bien celle de révolution numérique.

Chacun alors de pérorer sur cette nouvelle langue d'Ésope censée apporter le meilleur pour les uns, une vie déshumanisée pour les autres ! Des TIC à la Santé, de l'automatisation à la nutrition, de la génétique à la gestion du climat, tout, absolument tout, est en voie de rendre demain tellement différent d'hier, et ce en si peu de temps !

Et comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on sait que, chaque jour, nous générons 2,5 trillions d'octets de données. À tel point que 90% des données dans le monde ont été créées ces deux dernières années seulement.

Le *Big Data* est bel et bien là avec sa cohorte de potentialités et d'interrogations sur la validité et l'efficience des dispositifs juridiques nationaux, les risques de domination, d'intrusion et de détournements de finalités qu'il porte consubstantiellement en lui.

C'est votre premier mérite, chers Bruno Duchemin et Olivier Marembaud, de nous faire prendre conscience que cet acte, en apparence banal et quotidien qui est de se déplacer d'un point à un autre, est – et va être – lui aussi de plus en plus impacté par les apports du numérique.

S'il n'y avait qu'une chose à retenir de vos travaux, mais elle est l'alpha et l'oméga : c'est l'inversement total de paradigme : ce n'est plus le client/usager qui, demain, cherchera les moyens de sa mobilité ; ce sont les opérateurs qui proposeront à chacun une solution à la carte et non plus au menu du jour.

Ces bouleversements sont protéiformes : ils touchent non seulement les comportements individuels, mais le vivre ensemble, l'organisation de notre modèle social et spatiotemporel des territoires, les politiques publiques dans les investissements comme dans les domaines de la sécurité et de la protection des données personnelles, les opérateurs, les constructeurs, les prestataires de tous ordres, et j'en passe.

Bref, vous avez mis le pied dans une porte qui ouvre un champ dont nul ne peut aujourd'hui jauger les limites mais qui met l'individu et ses comportements au centre de tout, en espérant que cela ne renforce pas l'individualisme et le communautarisme.

Déjà, une large moitié des plus de 15 ans dispose de terminaux mobiles connectés, pour être chic, « *ATAWAD* », *any time, any where, any device*.

Dès lors, la mobilité sur mesure des idées, comme des personnes et des marchandises, devient une évidence que la société doit accompagner, rendre possible au plus grand nombre.

Puissent les pouvoirs publics être suffisamment attentifs à ne pas ajouter, pour des raisons d'exclusive rentabilité, un handicap supplémentaire à la fracture numérique en abordant la question sous le seul éclairage de la métropolisation et de la densification urbaine.

En fait, et bien au-delà des préconisations, en abordant ce sujet, vous avez en quelque sorte inversé la charge de la preuve, comme toujours en revenant à une vérité première et intangible : la personne humaine est au centre de tout.

Ne serait-ce que pour cela je voterai avec joie votre projet d'avis ».